

**RAID
AVENTURE
BEAUJOLAISE**



8^{ème} Raid Aventure Beaujolaise Poule-les-Echarmeaux

Rhône

*Randonnée en orientation :
à pied, à cheval ou à VTT*

Le rendez-vous
du sport,
de la nature,
de la découverte
et de la convivialité

Samedi 4 Dimanche 5 Avril

2009

Organisé par l'association Raid Aventure Beaujolaise en partenariat avec :



Programme

▼ vendredi 3 avril

Pour les participants désirant arriver la veille, accueil à Poule-les-Echarmeaux à partir de 16h et jusqu'à 20h.

▼ samedi 4 avril

- Accueil des participants à Poule-les-Echarmeaux, salle des Fêtes à partir de 8h jusqu'à 11h.
- Vérification des inscriptions, remise des feuilles de route, des cartes d'orientation, consignes de sécurité...
- Entre 9h et 11h départ.
- Aux points de passage, épreuves sportives et/ou culturelles pour tous.
- Arrivée à Poule-les-Echarmeaux avant 18h.
- 19h dîner terroir et soirée animée.

▼ dimanche 5 avril

- 7h petit-déjeuner.
- Entre 8h et 9h départ

«**Marché gourmand des producteurs locaux de 10h à 18h**».

- Arrivée avant 14h.
- 13h buffet terroir à Poule-les-Echarmeaux.
- 16h remise des récompenses et clôture.

Attribution des points

Circuit 15 km : 150 points par jour (moins 30 points par balise non poinçonnée).

Circuit 25 km : 200 points par jour (moins 30 points par balise non poinçonnée).

Épreuves sportives et culturelles :

- de 5 à 30 points par épreuve suivant la performance réalisée.
- Les distances indiquées sont à vol d'oiseau et par jour.

La 8ème édition du Raid Aventure Beaujolaise (randonnée en orientation) se déroulera le samedi 4 avril et le dimanche 5 avril 2009 autour de la commune de Poule-les-Echarmeaux.

*Vous choisissez votre mode de déplacement pour les deux jours : à pied, à cheval ou à VTT. Le parcours (au choix 15 km ou 25 km par jour) se réalise en orientation à l'aide d'une carte remise à chaque participant, **éditée spécialement pour la manifestation**. Des balises d'orientation (points de contrôle) sont installées le long du parcours. Sur certains de ces points de passage, vous pourrez participer à des épreuves sportives et/ou culturelles facultatives. Le parcours est prévu à allure libre (cependant barrière horaire en certains points), il n'est pas chronométré. Le classement est établi par points acquis selon le passage effectif ou non aux points de contrôle (balises) et lors des épreuves sportives et culturelles.*

*Il est mis à la disposition des cavaliers un pré pour les chevaux au village départ-arrivée, dès le vendredi soir. **À charge pour les premiers de se placer au fond du pré pour le cloisonner au fur et à mesure des arrivées.***

Les Poulons et les Beaujolais ainsi que tous les acteurs de notre territoire vous attendent dans la pure tradition beaujolaise.

Nouveauté : un concours photo sera organisé. Les équipes qui souhaitent y participer devront prévoir un appareil numérique. Le thème et le règlement du concours seront donnés le samedi 4 avril 2009.

A bientôt
pour cette nouvelle aventure !



Règlement

du Raid Aventure Beaujolaise



- **Article 1.** L'association Raid Aventure Beaujolaise organise les 4 et 5 avril 2009 la 8ème édition du Raid Aventure Beaujolaise autour de la commune de Poule-les-Echarmeaux. Les participants ont le choix de leur moyen de déplacement pour les deux jours : marche ou course à pied, cheval ou VTT.
- **Article 2.** Cette manifestation, avant tout conviviale, favorise la découverte de la région. Elle est ouverte à tous, licenciés ou non, en équipe ou individuel, à pied, à cheval ou à VTT.
- **Article 3.** Les mineurs sont autorisés à participer. Ils fourniront une autorisation parentale et seront sous la responsabilité d'un responsable majeur pendant toute la durée de la manifestation.
- **Article 4.** Les participants doivent être couverts par une assurance individuelle ou collective en responsabilité civile.
- **Article 5.** Les participants s'engagent à respecter le code de la route, la faune, la flore, les propriétés traversées ainsi que les autres randonneurs (**code de bonne conduite : est prioritaire le marcheur sur le cavalier, le cavalier sur le VTT**).
- **Article 6.** Les participants choisissent entre deux itinéraires journaliers, par équipe et individuelle : 15 ou 25 km (distance la plus courte à vol d'oiseau) correspondant chacun à un niveau de difficulté. Les parcours ne sont pas chronométrés. Le pointage des balises d'orientation sur le parcours et les épreuves spéciales facultatives permettent d'acquérir des points afin d'établir un classement.
- **Article 7.** Les parcours sont ouverts de 9h à 18h le samedi et de 8h à 14h le dimanche, **les participants arrivant après les heures limites seront déclarés hors délai**. Il sera fourni à chaque participant une carte de course d'orientation de la région traversée. Effectuer le parcours consiste à passer aux différents points de passage munis d'une balise d'orientation.
- Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de rendre le carton de pointage à l'arrivée, même en cas d'abandon.
- **Article 8. Tarif préférentiel jusqu'au 31 mars 2009 de 48€ par personne, 32€ pour les accompagnants** (personnes ne participant pas aux circuits, aux animations). Passée cette date une majoration de 5€ sera appliquée : 53€ par personne, 37€ pour les accompagnants. L'inscription comprend : l'organisation, la carte d'orientation, le dîner terroir, le petit déjeuner et le buffet terroir du dimanche à l'arrivée. Ce droit d'inscription ne sera pas remboursé en cas de non participation, sauf en cas de maladie (fourniture d'un certificat médical).
- **Article 9.** Matériel et équipement conseillé : boussole, sifflet, boisson et petit ravitaillement pour le week-end. Matériel et équipement obligatoire **pour les VTTistes : casque et trousse de réparation ; pour les cavaliers : casque obligatoire pour les mineurs, conseillé pour les autres**, nécessaire parc équin, carnet SIRE et carnet de vaccinations à jour obligatoires. **Des contrôles seront effectués.**
- **Article 10.** Toute personne prenant part à cette manifestation doit connaître le présent règlement. L'émargement du bulletin d'inscription implique l'acceptation totale et sans restriction de celui-ci. La responsabilité de l'association ne pourra pas être recherchée quant aux conséquences de l'inobservation des articles du présent règlement.
- **Article 11.** **Tout participant et accompagnant renonce à son droit à l'image** pour toutes photos ou vidéos les concernant qui seraient utilisées sur les documents du Raid Aventure Beaujolaise (plaquettes, affiches, flyers, site Internet...). L'association se réserve le droit de bloquer le nombre de participants pour des raisons de capacité d'accueil et sécurité.

Organisation

Informations/Téléchargement dépliant et bulletin d'inscription :

Association Raid Aventure Beaujolaise

Tél. : 04 74 04 62 33 / 06 89 21 86 51

E-mail : rab.69@hotmail.fr

Web : www.raidaventurebeaujolaise.com

Règlement

Bulletin d'inscription

au 8^{ème} Raid Aventure Beaujolaise

À retourner **avant le 31 Mars 2009**

accompagné de votre règlement à :

Raid Aventure Beaujolaise
Jean Robert Mavet
Château de Gros Bois
69860 Ouroux

Ce bulletin peut être photocopié, il ne sera pas envoyé de confirmation d'inscription.

Inscription par équipe et individuelle

ÉQUIPIER 1

Nom :	Prénom :	Age :	Sexe : M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Adresse :				
CP :	Commune :			
Tél :	E-mail :			
Discipline choisie :				
<input type="checkbox"/> Pédestre	<input type="checkbox"/> VTT	<input type="checkbox"/> Equestre / N° SIRE	<input type="text"/>	

ÉQUIPIER 2

Nom :	Prénom :	Age :	Sexe : M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Adresse :				
CP :	Commune :			
Tél :	E-mail :			
Discipline choisie :				
<input type="checkbox"/> Pédestre	<input type="checkbox"/> VTT	<input type="checkbox"/> Equestre / N° SIRE	<input type="text"/>	

Distance choisie : 15 km 25 km

Frais de participation : chèque à l'ordre de «l'association du Raid Aventure Beaujolaise»

- Nombre de participantsX 48 € (53 €) Total : €
- Nombre d'accompagnantsX 32 € (37 €) Total : €

L'accompagnant ne participe pas aux épreuves.

Je m'engage à respecter le règlement du Raid.

Mon règlement €

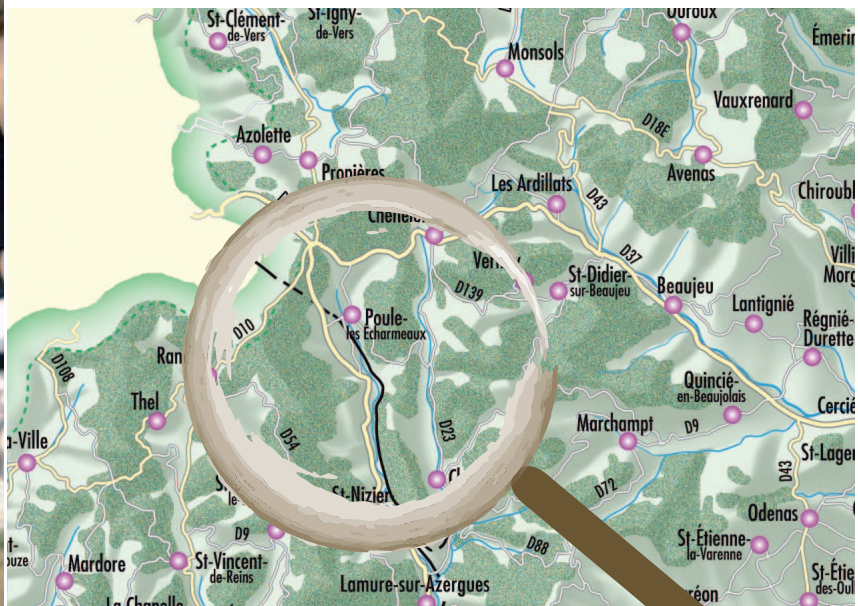
Date

Signature

L'hébergement n'est pas inclus dans la participation. Vous devez contacter et régler directement les propriétaires.

Liste des hébergements sur demande auprès de
l'office de tourisme Haute vallée d'Azergues :
• Tel/Fax : 04 74 03 13 26
• E-mail : officedutourisme@numericable.com
• Web : www.hautevalleeazergues.fr





RAID AVENTURE BEAUJOLAISE > Poule-les-Echarmeaux



Dimanche 5 avril :
Marché gourmand des producteurs locaux
de 10h à 18h



Le Beaujolais est un « pays » célèbre et méconnu à la fois, infiniment secret, alors que de San Francisco à Tokyo, nul n'ignore ni son vin ni son nom. Avec ses pierres dorées, ses villages lovés au creux de douces collines tapissées de vignes et ses monts hérissés de sapins en sentinelle, rien ne ressemble plus à un coin de vraie France que le Beaujolais. Entre patrimoine et dégustation, entre nature généreuse et terroir de festivités, la visite de la contrée la plus champêtre de l'Hexagone s'impose désormais comme un incontournable.

*Association Touristique
« Destination Beaujolais »*

SPECTACLE SON ET LUMIÈRES

« La Légende de Ganelon »

A CLAVEISOLLES (69)

2ème quinzaine de juillet et début août

« Visitez le site CLAVEISOLLES la VIE de CHATEAU »

Contact : 04 74 02 04 02

E-mail : bertrand.petrequin@chello.fr



« Chippewa Loisirs Nature »

Canirandonnée-Orpailage

Site trappeur-Week-ends à thème

La Buffaudière

69870 Poule les Echarmeaux

04 74 03 12 86 / 06 21 16 23 20

E-mail : reginepolo@gmail.com



Pour info autre manifestation :

Le Comité Départemental de Course d'Orientation du Rhône
organise la 12ème Rhône Orientation en Pays Beaujolais

Le dimanche 29 novembre 2009 à Le Perréon

Contact : 33 (0)4 78 93 79 95 • cdco69@free.fr • <http://cdco69.free.fr>



IMPRIMERIE
DU MONT
SAINT-RIGAUD

Document imprimé sur nos
presses offset dans le respect de
l'environnement garanti par le label

Imprim'Vert

69790 PROPIÈRES

04 74 03 73 28

